



*Quoi de neuf dans les écoles pontoisiennes ?
La Ville vous informe à travers cette nouvelle édition
de la newsletter d'actualité à destination des parents d'élèves.
Bonne lecture à tous !*

7 septembre 2022

ville-pontoise.fr



Jeudi 1^{er} septembre, quelque 3 600 élèves ont fait leur rentrée à Pontoise.

Même si l'enseignement est, bien sûr, du ressort de l'Éducation nationale, la Mairie joue un rôle important dans la vie des écoles et poursuit chaque année ses efforts pour offrir aux enfants, comme aux enseignants, un espace d'apprentissage optimal.

Au-delà de l'entretien constant et de la maintenance des bâtiments et des équipements scolaires, la Municipalité participe à la vie scolaire en achetant diverses fournitures, en finançant certaines activités culturelles et sportives ainsi que des classes de découvertes, mais aussi en organisant les temps périscolaires (restauration, accueils périscolaires le matin et le soir, étude dirigée...). En 2022, 2,7 millions d'euros sont dédiés aux écoles, dont 400 000 d'euros pour les travaux estivaux.

Quelques chiffres



10

groupes scolaires



400 000 €

pour les travaux dans les écoles et les crèches cet été



1 360

élèves scolarisés à la maternelle



et aussi...

- **53** agents de restauration et d'entretien,
- **55** ATSEM + une apprentie,
- **10** gardiens d'école,
- **60** animateurs,
- **1 900** repas servis chaque jour en moyenne dans les cantines



2 240

élèves scolarisés en école élémentaire



Priorité aux gestes citoyens

La politique scolaire menée à Pontoise touche de nombreux domaines mais qui tendent tous vers un seul et même objectif : le bien-être des enfants. Et parce que nos enfants sont l'avenir de notre ville, la Municipalité souhaite leur donner les outils nécessaires pour devenir des citoyens engagés et des acteurs de la protection de l'environnement.



La valorisation des déchets organiques dans les cantines

Avec la volonté de réduire les déchets et d'éviter le gaspillage dans les restaurants scolaires, la Ville a mis en place une charte afin de sensibiliser l'ensemble des acteurs municipaux mobilisés le temps du déjeuner. ATSEM, agents de restauration et animateurs disposent de ce guide des bonnes pratiques leur permettant d'apprendre aux élèves à éviter le gaspillage et à les inciter à ajuster les portions en fonction de leur faim... Le but ? Que les assiettes reviennent vides (ou presque) après le repas et que l'on jette le moins possible à la poubelle.

D'ici à la fin de l'année, tous les déchets organiques seront collectés et valorisés.



Une gourde offerte aux élèves de petite section

Fabriquées en Europe avec un matériau recyclable (PET), ces gourdes permettront aux enfants de maternelle d'éviter l'usage unique de bouteilles en plastique, source importante de pollution.



Cette année encore...

La Ville poursuit par ailleurs les actions déjà lancées comme la création et la gestion de potagers et de jardins au cœur des écoles, l'installation de poubelles de tri dans les cours de récréation, etc.

Les travaux de l'été

L'été est la période propice aux travaux dans les bâtiments de la Ville, dont les écoles. Zoom sur quelques chantiers !

● Une nouvelle toiture et des sanitaires refaits à neuf à l'école maternelle Jean-Moulin

Après la réfection de la toiture d'un premier bâtiment en 2021, c'est une autre partie de l'école qui a fait l'objet de travaux. Le toit du logement de gardien a, lui aussi, été refait. Les sanitaires dans les deux bâtiments de la maternelle ont été entièrement rénovés (wc, lavabos, installation d'une douche, de cloisonnettes...), l'électricité de ces derniers également avec l'installation d'un éclairage led.

● Deux étages de l'école élémentaire Eugène-Ducher entièrement repeints

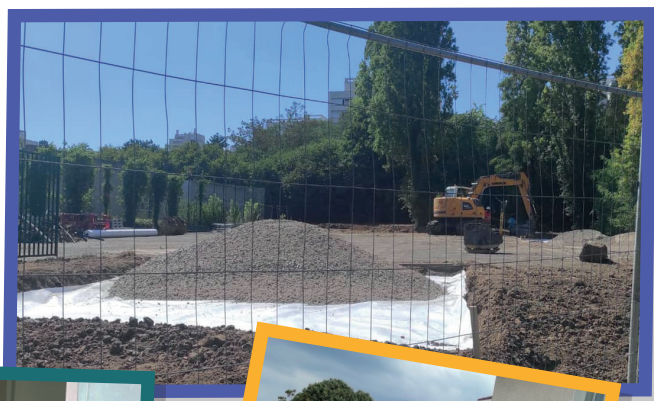
Au total, 10 classes et deux couloirs d'un bâtiment ont été repeints du sol au plafond. Un sacré déménagement a été nécessaire pour que les peintres en bâtiment puissent circuler facilement dans les différents espaces.

● Un parking pour les enseignants du groupe scolaire Ludovic-Piette

Depuis la rentrée, les enseignants et le personnel de l'école de Marcouville peuvent stationner leur véhicule dans un parking réservé. Ce dernier a été aménagé cet été sur l'ancien terrain de basket.

● Au quartier Bossut, le chantier de la future école a commencé

L'été a été marqué par le début du terrassement et l'aménagement des abords de la nouvelle école. D'ici à septembre 2023, 11 classes accueilleront les élèves de ce quartier en plein essor.



Médaille de bronze pour l'éco-école maternelle Jean-Moulin !



À l'ère de la transition écologique, la sensibilisation au développement durable est l'un des principaux objectifs des politiques publiques et éducatives. Si la mission de l'école est de former les citoyens et acteurs de demain, elle passe par une initiation à la transition écologique, au changement climatique et la préservation de notre planète.

Développé dès 2005 en France par l'association Terragir, ce label, soutenu par le Ministère de l'Éducation nationale, propose un accompagnement auprès des écoles pour appliquer le développement durable. L'ensemble des acteurs d'un établissement scolaire (élèves, enseignants, parents d'élèves...) participent à cet effort écologique. Les établissements travaillent

autour de 8 thèmes majeurs : l'alimentation, la biodiversité, les déchets, l'eau, l'énergie, la santé, les solidarités et le climat.

Première éco-école de Pontoise

Cette année, l'école maternelle Jean-Moulin a tenté de décrocher le label. Pari réussi puisque son projet est labellisé niveau bronze pour le projet mené sur la thématique de l'alimentation.

892 établissements ont obtenu, en 2022, le label éco-école de la maternelle au lycée. À Pontoise, la maternelle Jean-Moulin est la première à être labellisée. Félicitations à toutes les personnes impliquées dans ce beau projet !



Des passages piétons lumineux pour plus de sécurité aux abords des écoles

Cela fait plusieurs mois que les piétons du soir ont pu découvrir de nouvelles installations rue de Rouen, boulevard de l'Europe, rue de l'Hermitage et boulevard des Cordeliers : des passages piétons lumineux.

Techniquement, ces derniers sont équipés d'un faisceau bleu surmonté de potelets à LED basse consommation. Obejctif : obtenir une meilleure visibilité pour les automobilistes et autres conducteurs de véhicules.

Il s'agit pour l'heure d'une expérimentation. Si le système est concluant, d'autres passages lumineux seront installés ailleurs en ville.

Double Sens Cyclable : des réflexes à adopter...

Le Code de la Route prévoit que **"lorsque la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 30 km/h, les chaussées sont à double sens pour les cyclistes sauf décision contraire de l'autorité investie du pouvoir de police"**. Afin de renforcer la sécurité de tous et notamment des élèves qui peuvent être à pied ou à vélo, sachez que la Ville a, cet été, déployé une signalétique dédiée au double sens cyclable.

À retenir

- Les cyclistes doivent être attentifs aux piétons qui traversent la chaussée, pas habitués à ces aménagements ;
- Les piétons doivent prendre l'habitude de regarder dans les deux sens avant de traverser ;
- Les automobilistes doivent être prudents car un vélo peut arriver en face d'eux. À une intersection ou en sortant de votre garage ou de chez vous, il faut bien regarder des deux côtés ;
- Les conducteurs de deux-roues motorisés ne doivent pas emprunter les doubles sens cyclables ;
- Les riverains des rues concernées ne doivent pas stationner sur les aménagements, cela met en péril la sécurité des cyclistes.

Un nouveau Projet Éducatif Territorial



Le PEDT est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant.

Le PEDT comprend des projets artistiques, culturels, sportifs.

En juin dernier, les familles pontoisiennes ont été sollicitées pour définir les nouvelles orientations de ce PEDT. Les animateurs, les enseignants et les associations vont dès cette rentrée proposer sur cette base de nouveaux projets aux enfants. Thèmes retenus : l'attrait de la lecture et de la culture, l'ouverture sur le monde, les bienfaits du sport sur la santé, les nouvelles technologies, la lutte contre les persécutions, l'égalité des chances, la différence, etc.



Priorité à l'inclusion des enfants en situation de handicap

Depuis plusieurs années, la Municipalité œuvre avec les services de l'Éducation nationale et de la Maison Départementale des Personnes Handicapées pour **permettre aux enfants porteurs de handicap de bénéficier d'une organisation pédagogique adaptée.**

En 2021 une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) a ainsi permis la scolarisation à l'école des Lavandières de 12 élèves souffrant de troubles spécifiques du langage et des apprentissages. Il s'agit de la quatrième à Pontoise.

Cette année, la Ville mettra en place un livret d'accueil pour les enfants porteurs de handicap et à besoins éducatifs particuliers. Un outil personnalisé à destination des services municipaux et des partenaires éducatifs qui permettra un suivi et qui favorisera un accueil adapté.

L'application du protocole sanitaire dans les écoles

Au cours de la précédente année scolaire les établissements ont pu accueillir les élèves pour un enseignement en présentiel par la mise en œuvre d'un protocole sanitaire arrêté en lien avec les autorités sanitaires sur la base des avis rendus par le Haut conseil de la santé publique (HCSP). Pour l'année scolaire 2022-2023, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse maintient une stratégie reposant sur un enseignement en présentiel, pour la réussite et le bien-être des élèves, tout en limitant la circulation du virus au sein des écoles et établissements scolaires. Une cohérence avec les règles applicables en dehors du milieu scolaire est également recherchée pour cette année scolaire. Comme la Municipalité l'a toujours fait depuis le début de la crise sanitaire, les services de la Ville appliquent et appliqueront strictement, dans toutes les écoles, le protocole sanitaire en vigueur établi par l'État.

